

Morel

Nom : Morel Numéro matricule du recrutement : 502
 Prénoms : François Antoine Surnom : le 21/181 Classe de mobilisation : 1893

ÉTAT CIVIL.

Né le 9 Septembre 1875 à St Georges d'Espéranche, canton d' Hebrion, département de l'Isère, résidant à St Georges d'Espéranche, canton d' Hebrion, département de l'Isère, profession de ferblantier, fils de François Antoine et de Yvonne Adolphe, domiciliés à St Georges d'Espéranche, canton d' Hebrion, département de l'Isère

N° 89 de tirage dans le canton d' Hebrion

SIGNALLEMENT.

Cheveux et sourcils bruns
 yeux bruns, front couvert
 nez moyen, bouche moyenne
 menton normal, visage ovale
 Taille : 1 m. 62 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1) 3
 militaire (2)

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des infirmités.)
Engagé volontaire

Compris dans la A° partie de la liste du recrutement cantonal (° portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Engagé volontaire pour trois ans le 26 Novembre 1894 à la mairie de Vièze pour le 1^{er} Rég^t d'Inf^{te} de Marine arrivé au corps le 29 9^{me} 1894 N° M^o D 6301. Soldat de 2^e classe le dit jour.
 Passé au 3^e Rég^t de Tirailleurs Coust^{ts} le 15 Novembre 1895 (D^o M^o au 26 octobre 1895)
 Passé au 4^e Rég^t d'Inf^{te} de Marine le 19 Juin 1897 (D^o M^o au 29 Mai 1897) Soldat de 2^e classe le 19 Juin 1897
 Envoyé dans la disponibilité le 9 Novembre 1897 en attendant son passage dans la réserve.
 Campagnes : Comb^{ts} au 15 Novembre 1895 au 3 août 1897
 Certificat de bonne conduite accordé

Passé dans la réserve de l'armée active le 26 Novembre 1897

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou de résidence.
<u>4 Décembre 1904</u>	<u>Châtas au Bourg</u>	<u>Vièze</u>	<u>R</u>
<u>11 Août 1910</u>	<u> </u>	<u> </u>	<u>D</u>

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME EUT PASSÉ DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	<u>26 9^{me} 1897</u>	<u>26 9^{me} 1897</u>	<u>26 9^{me} 1897</u>	<u>26 9^{me} 1897</u>
	<u>1897</u>	<u>29 07</u>	<u>14 12</u>	<u>19 07</u>
			<u>14 octobre 1914</u>	<u>1921</u>

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (2) :

Dans l'armée active. 1^{er} Rég^t d'Inf^{te} de Marine
3^e Tirailleurs Coust^{ts}
4^e Rég^t d'Inf^{te} de Marine

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. 4^e Rég^t d'Inf^{te} de Marine
10^e Tirailleurs Coloniaux

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. 10^e Rég^t d'Inf^{te} de Marine
111^e Rég^t Cal^é d'Inf^{te}
159^e Rég^t d'Inf^{te} de Marine

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.
 A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 4^e Rég^t d'Inf^{te} de Marine du 27 dont au 23 Septembre 1900
 accompli une 2^e période d'exercices dans le 4^e Rég^t d'Inf^{te} de Marine du au

Passé dans l'armée territoriale le 1^{er} Octobre 1907

Appelé à l'activité par suite de la Mobilisation Générale (Service des G. V. C.)
 du 1^{er} au 11 Août 1914 et renvoyé au dépôt des combattants le dit jour. Passé au 14^e Rég^t d'Inf^{te} de Marine le 4 décembre 1914. Passé au 159^e Rég^t d'Inf^{te} de Marine le 27 au titre de la loi de recrutement. Affecté au 1^{er} Rég^t de Tirailleurs Coust^{ts} le 11 août 1914 du 20 au 11 janvier 1919. Campagnes de l'Allemagne du 20 Août 1914 au 14 Janvier 1915
 A accompli une période d'exercices dans le 109^e Rég^t Cal^é d'Inf^{te} du 2 au 10 août 1908

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le

Mis le 12-1 1919 en congé illimité de démobilisation, échelon N° 952 par le dépôt du 3^{em} C.B.C. retiré à St Georges d'Espéranche (Isère).
 Libéré de toutes obligations militaires le 1^{er} Octobre 1921

Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Morel

502

Nom : *Morel* Numéro matricule du recrutement : *502*

Prénoms : *François Antoine* Surnom : *le 24/181* Classe de mobilisation : *1893*

ÉTAT CIVIL.

Né le *9 septembre 1893*, à *St Georges d'Espéranche*, canton d' *Hebimus*, département de *l'Isère*, résidant à *St Georges d'Espéranche*, canton d' *Hebimus*, département de *l'Isère*, profession de *cultivateur*

filz de *François Antoine* et de *Elémé Adolphe*, domiciliés à *St Georges d'Espéranche*, canton d' *Hebimus*, département de *l'Isère*

N° *89* de tirage dans le canton d' *Hebimus*

SIGNALLEMENT.

Cheveux *et* sourcils *bruns*
yeux *bruns*, front *couvert*
nez *moyen*, bouche *moyenne*
menton *ronde*, visage *ovale*
Taille : 1 m. *62* cent. Taille rectifiée : 1 m. *62* cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : (générale (1). *3*)
(militaire (2).)

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses.)

Engagé volontaire

Compris dans la *4^e* partie de la liste du recrutement cantonal (*—* * portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Engagé volontaire pour trois ans le *26 novembre 1894* à l'usine de *Viègne* pour le *4^e Rég^t d'Inf^{te} de Marine* arrivé au corps le *29 septembre 1895*. Soldat de *2^e* classe le dit jour.
Passé au *3^e Rég^t de Tirailleurs Couchés* le *15 novembre 1895* (D^o M^o au *26 octobre 1895*).
Passé au *4^e Rég^t d'Inf^{te} de Marine* le *19 juin 1897* (D^o M^o au *20 mai 1897*). Soldat de *2^e* classe le *19 juin 1897*.
Engagé dans la disponibilité le *9 novembre 1897* en attendant son passage dans la réserve.
Campagnes : *Comban* : du *15 novembre 1895* au *3 août 1897*.
Certificat de bonne conduite accordé.

Passé dans la *réserve* de l'armée active le *26 novembre 1897*

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R. résident.
<i>11 décembre 1894</i>	<i>Ortas au Bourg</i>	<i>Viègne</i>	<i>R</i>
<i>11 mai 1896</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>D</i>

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
<i>26 9^h 1897</i>	<i>26 9^h 1907</i>	<i>26 9^h 1913</i>	<i>26 9^h 1914</i>	<i>26 9^h 1921</i>

Appel à l'activité par suite de la Mobilisation Générale (Service des G. V. C.)

du *1^{er} au 31 mai 1914* et renvoyé au dépôt des équipages de la flotte le *4 décembre 1914*. Passé au *15^e Rég^t d'Inf^{te} de Marine* le *1^{er} juillet 1914* au titre de la loi de réorganisation des équipages de la flotte (art. 6 de la loi du *13 août 1914*) du *20 mai 1914* au *11 janvier 1919*.

- 1895 - 502 -

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour ceux compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné.
Pour ceux compris dans la 6^e liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
Pour ceux compris dans la 7^e liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)